



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*

***NextRadioTV SA procède à une augmentation de capital de 33,6 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription***

- 
- **Une parité de 1 action nouvelle pour 8 actions existantes avec un prix de souscription de 21,50 euros par action nouvelle**
  - **Cette augmentation de capital permet d'associer en priorité les actionnaires de NextRadioTV à une nouvelle étape décisive du développement du groupe**
- 

**Paris, 30 mai 2007** – Annoncée le 4 avril 2007, l'acquisition de 100% du Groupe Tests, qui contrôle les sites Internet 01net, 01men et CadresOnline ainsi que les magazines leaders dédiés aux nouvelles technologies Micro Hebdo, l'Ordinateur Individuel et 01 Informatique, a permis à NextRadioTV de devenir un acteur majeur du marché de la publicité sur Internet en forte croissance et le 1<sup>er</sup> éditeur de la presse française dédiée aux nouvelles technologies. NextRadioTV avait alors annoncé que le financement se ferait par dette bancaire et augmentation de capital.

Chaque actionnaire recevra un droit préférentiel de souscription ("DPS") par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 1<sup>er</sup> juin 2007. 8 DPS permettront de souscrire à titre irréductible 1 action nouvelle, au prix de 21,50 euros par action nouvelle. Pour souscrire 1 action nouvelle, il faudra donc détenir 8 actions existantes NextRadioTV SA.

Les souscriptions à titre réductible seront admises.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante. Elles seront entièrement assimilées aux actions existantes dès leur émission et conféreront les mêmes droits.

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

La période de souscription des actions nouvelles débutera le 4 juin 2007 et se terminera le 15 juin 2007 (inclus). Durant cette période, les DPS seront cotés et négociables sur le marché Eurolist d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010481671.

Le règlement-livraison et la cotation des 1 561 739 actions nouvelles devraient intervenir le 29 juin 2007.

Les actions nouvelles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0010240994).

Alain Weill, par le biais de WMC, et Alpha Radio B.V. se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur de leur participation qui se monte au global à 58,60% du capital de NextRadioTV.

**Seul Chef de File et Teneur de Livre : BNP Paribas**

**Service financier**

*Le service des titres et le service financier des actions de la société est assuré par BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES –25 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris.*

**Information du public**

*Toutes les informations concernant les modalités de souscription seront également disponibles sur Internet : « [www.nextradiotv.com](http://www.nextradiotv.com) ».*

*Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa n°07-163 en date du 29 mai 2007 est disponible sans frais au siège social de NextRadioTV, auprès des intermédiaires financiers habilités, ainsi que sur les sites Internet de NextRadioTV (« [www.nextradiotv.com](http://www.nextradiotv.com) ») et de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).*

*Ce prospectus est composé par :*

- un document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2007 sous le numéro R.07-066,*
- son actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 mai 2007 sous le numéro D.07-452-A01*
- une note d'opération et un résumé du prospectus.*

*NextRadioTV attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques figurant dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers. Une notice sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 1<sup>er</sup> juin 2007.*

***Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.***

***Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France, en particulier aux États-Unis.***

***La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.***

***Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, en l'absence d'un tel enregistrement, qu'au titre d'une exemption prévue par le Securities Act.***